



**CONCOURS D'ADMINISTRATEUR-ADJOINT
2015**

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

Épreuves d'admission

**ÉPREUVE PORTANT SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES
FRANÇAISES ET EUROPÉENNES**

L'épreuve se compose de quatre questions faisant appel aux connaissances correspondant aux domaines du programme. Chaque candidat peut traiter ces questions dans l'ordre de son choix.

(durée 2 heures – coefficient 3)

1. **Le cumul des mandats** *(5 points)*
2. **Le contrôle parlementaire sur les nominations effectuées par le Président de la République** *(5 points)*
3. **La question prioritaire de constitutionnalité** *(5 points)*
4. **Le référendum** *(5 points)*